

Le nouveau rendez-vous d'Agnès Buzyn avec la psychiatrie



Paris, le 25 janvier 2019 - Il y a un an, Agnès Buzyn montrait sa volonté de faire de la psychiatrie une des priorités de son action au sein du gouvernement, en présentant l'ensemble des mesures qu'elle comptait déployer dans les prochaines années afin d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux. Elle l'avait fait au cours du congrès de l'Encéphale, l'un des principaux congrès de psychiatrie en France, et ce choix avait été interprété comme un message fort envoyé à la profession. Elle avait également su faire sentir qu'elle comprenait les enjeux actuels de la psychiatrie, ses besoins, et proposait des mesures qui, sans être forcément approuvées par tout le monde, avaient au moins le mérite d'apparaître comme réfléchies et structurées.

Dans ce qui semble en passe de devenir un nouvel exercice annuel d'Agnès Buzyn, la ministre est venue présenter ses vœux à la communauté psychiatrique à nouveau lors du congrès de l'Encéphale, ce 24 janvier. Son discours, plus technique que celui de l'année précédente, a surtout été un bilan des réformes annoncées. Reprenant les "éléments de langage" actuels du gouvernement dans le contexte de la crise des "gilets jaunes", la ministre a sous-entendu (assez peu à propos) qu'une partie de la grogne venait du fait que les actions du gouvernement ont peut-être été mises en place trop tardivement ou trop lentement. Dont acte, voyons ce qui a déjà été fait depuis janvier 2018.

« La quasi-totalité des trente-sept actions de la feuille de route, est engagée ou programmée »

Parmi les mesures annoncées il y a un an, le dispositif Vigilans, dédié à la prévention du suicide (voir Prévention du suicide : Vigilans tisse sa toile) est aujourd'hui déployé dans cinq régions, et le sera dans 12 régions fin 2019, et dans toute la France en 2020. De même, dix dispositifs de prise en charge des psychotraumatismes, dont la création était annoncée l'année dernière, sont actuellement en cours de mise en place. Enfin, les dix

postes de chefs de clinique de pédopsychiatrie, eux aussi annoncés l'année dernière, ont été créés comme prévu en 2018, et dix autres le seront en 2019.

Toujours dans le concret, et même le très concret, c'est tout récemment qu'une enveloppe supplémentaire de 50 millions d'euros destinés à la psychiatrie a été débloquée, à laquelle il faut ajouter 10 millions d'euros dévolus à un « *fonds d'innovation organisationnelle* » en psychiatrie.

« *Au total, si l'on tient compte de ces investissements additionnels, ajoutés aux moyens de la feuille de route, ce sont 100 millions supplémentaires par an pour la psychiatrie et la santé mentale, dès cette année* » a avancé Agnès Buzyn. Espérons que ces nouveaux fonds permettent de sortir de la misère ce « *parent pauvre* » de la médecine, pour reprendre l'expression utilisée il y a un an par la ministre.

Rien pour la psychiatrie libérale

Si l'ensemble des mesures évoquées semble aller dans le bon sens, il faut reconnaître que le discours prononcé hier était parfois flou ou en tous les cas que certains éléments étaient noyés dans un jargon technique. Il a ainsi été évoquée une « mission » sur les Centres Médico-Psychologiques qui devrait bientôt être lancée, ou encore un cadre juridique pour « *l'habitat inclusif* » pour les personnes handicapés. Enfin, à côté des faits concrets exposés plus haut, il n'y a pas eu d'annonce claire sur la modification du mode de financement des secteurs, suggérée l'année dernière, ni aucune évocation de la psychiatrie libérale.

Dr Alexandre Haroche